



CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 22 MARS 2018 -

DELIBERATION

Numéro 18 - 01 - 003

Délibération n° 3 : Le budget supplémentaire 2018 et l'affectation du résultat 2017.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 février 2018 s'est réuni le 22 mars 2018 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT, Président du SDIS de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (16 membres présents et 3 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Pascale OFFREY – Fabienne PERRIN – Nadia SEMACHE.

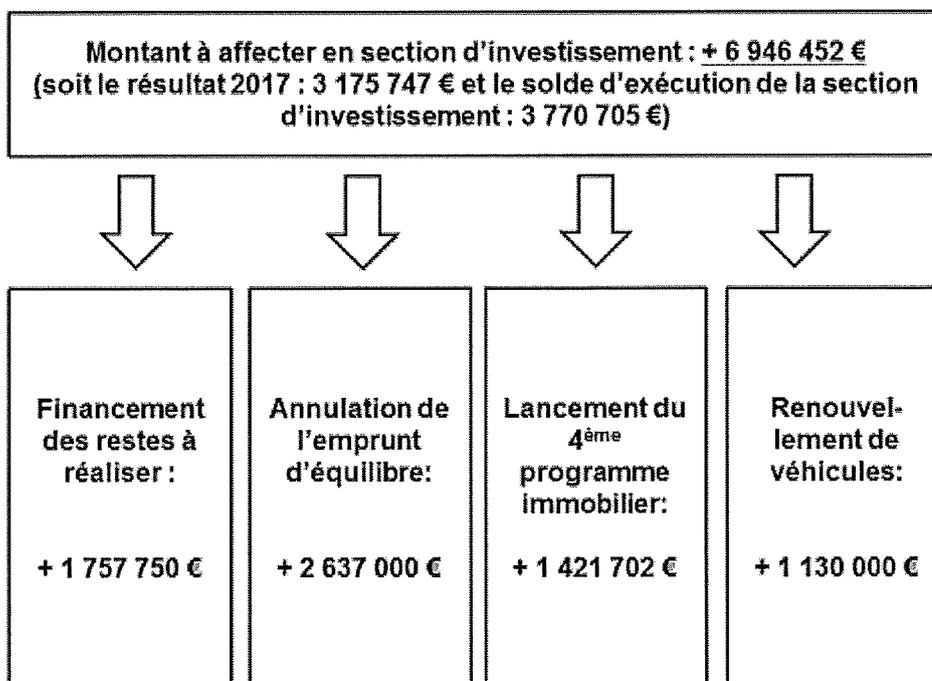
Messieurs Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Claude GIRAUD – Olivier GAULIN – Claude LIOGIER – Bernard PHILIBERT – Hervé REYNAUD – Michel ROBIN.

Excusés :

Madame Valérie PEYSSELON (pouvoir donné à Hervé REYNAUD) ; Messieurs Jean-François BARNIER (pouvoir donné à Bernard PHILIBERT) ; Jean-Claude CHARVIN (pouvoir donné à Claude GIRAUD) ; Pierre-Jean ROCHETTE (pouvoir donné à Colette FERRAND).

Exposé du rapport effectué par le Président,

Le résultat 2017 pourrait être intégré au budget 2018 de la manière suivante :



1 - Le financement des restes à réaliser et des opérations immobilières en cours (3 364 236 €).

Les dépenses 2017 ayant fait l'objet d'un engagement juridique (bons de commande) et qui seront mandatées en 2018 s'établissent à **1 757 750 €**. Il conviendrait donc d'inscrire au budget 2018 un montant équivalent en utilisant une partie du résultat 2017.

2 – L'annulation de l'emprunt d'équilibre (2 637 000 €).

Un emprunt d'équilibre de 2 637 000 € a été inscrit au BP 2018, afin de permettre le financement des dépenses d'investissement. Il pourrait être annulé en utilisant une partie de l'excédent 2017 (**2 637 000 €**)

3 – Le lancement du 4^{ème} programme immobilier pluriannuel (1 421 702 €).

Comme indiqué dans le rapport numéro 3, 2 opérations immobilières envisagées dans le cadre du 4^{ème} programme immobilier pourraient être lancées dès 2018, pour un montant de **1 421 702 €**.

4 – Le renouvellement de véhicules accidentés ou vétustes (1 130 000 €).

Suite à l'incendie de la caserne de Montbrison et à un accident routier, 3 engins d'intervention ont été mis hors d'usage. Un plan complémentaire d'acquisition de véhicule pourrait être ainsi envisagé (**1 130 000 €**), en complément des crédits votés en décembre dernier lors du budget primitif.

Annexe 1 : dépenses de fonctionnement.

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL HORS AE/CP	0,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE HORS AE/CP	0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	0,00 €

Annexe 2 : recettes de fonctionnement.

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
70	PRODUITS ET SERVICE DU DOMAINE ET VENTES	0,00 €
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES	0,00 €

Annexe 2 : dépenses d'investissement.

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
	16 EMPRUNTS	0,00 €
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	246 888,13 €
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 219 516,06 €
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 843 048,24 €
00018	CIS SAINT ETIENNE LA METARE	0,00 €
00039	ANTARES	0,00 €
00040	ARTEMIS	0,00 €
00042	AUTRES PROJETS	0,00 €
00047	CIS ANDREZIEUX BOUTHEON	0,00 €
00050	CIS JONZIEUX	0,00 €
00053	CIS PELUSSIN	0,00 €
00056	DEMATERIALISATION	0,00 €
00057	CIS SAINT ETIENNE LA METARE 2	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	4 309 452,43 €

Annexe 3 : Recettes d'investissement .

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 770 704,71 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 175 747,72 €
10	FCTVA	0,00 €
13	Subventions	0,00 €
16	Emprunts	-2 637 000,00 €
28	Amortissement des immobilisations	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES	4 309 452,43 €